



HAL
open science

Les ouvriers peuvent-ils écrire ? Pour une histoire sociale des idées ouvrières au XIXe siècle

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Les ouvriers peuvent-ils écrire ? Pour une histoire sociale des idées ouvrières au XIXe siècle. *Consecutio Rerum: rivista critica della postmodernità*, 2024, 16, pp.43-74. 10.5281/zenodo.13834618 . halshs-04736275

HAL Id: halshs-04736275

<https://shs.hal.science/halshs-04736275v1>

Submitted on 14 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Les ouvriers peuvent-ils écrire ? Pour une histoire sociale des idées ouvrières au XIXe siècle

Samuel Hayat

Can the workers write? For a social history of workers' ideas in the 19th century

Abstract: A social history of workers' ideas aims to capture the role of ideas in the construction of the working class, based on the study of texts produced by workers. In the 19th century, these texts were concentrated in times of political crisis, for example in France during the revolutions of 1830 and 1848, and at the end of the Second Empire. On these occasions, workers wrote texts in the name of the working class. To give an account of the conditions under which these texts could be written, without giving way to populism, we can see them as the results of metapragmatic activities of questioning the very conditions of existence of a working-class subject, situated in the continuity of the revolutionary disorganisation of the world of work, notably through the prohibition of corporations, which forced workers to collectively question the ways in which they should be organised. Texts produced during moments of crisis were then made possible by a continuous underground activity of workers' scripts, which remained below the level of visibility for the history of ideas because they took forms not recognised by this discipline, such as technical writings, statutes of association or demands - evidence of which can be found, for example, in the many expressions of Parisian typographers. These texts from the world of work, whose concepts and ideas were reinterpreted by the workers themselves at the time of the political crises of the 19th century, can then serve to renew the sources of political philosophy.

Keywords: Social History of Idea; Working Class; 19th Century France; Revolutions; Workers' Writings.

1. Introduction

Ces dernières années, plusieurs propositions ont émergé en faveur d'une histoire sociale des idées politiques¹. Pour se démarquer de l'histoire des

* SAMUEL HAYAT : CNRS, CEVIPOF (samuel.hayat@sciencespo.fr ; ORCID : 0000-0002-9422-3939)

¹ Matonti (2012) ; Pudal (2006) ; Skornicki & Tournadre-Plancq (2015) ; Hauchecorne & Matonti (2017) ; Skornicki & Gaboriaux (2017) ; Passard *et al.* (2024). Notons que l'histoire sociale des idées, avant d'être mise en œuvre par des sociologues et politistes inspiré.e.s des travaux de Pierre Bourdieu, a d'abord été développée dans des

idées traditionnelles, ces propositions ont cherché à déterminer en quoi une telle histoire pouvait et devait être « sociale ». Leur angle d'approche a principalement été méthodologique : ce qui confère à une histoire des idées un caractère social, c'est une prise en considération des conditions sociales de production, de circulation et de réception des idées politiques. D'une certaine façon, il s'agit de prolonger les perspectives ouvertes par l'École dite « de Cambridge » d'une histoire des idées en contexte, en s'intéressant non seulement au contexte linguistique et politique des textes, mais aussi à leur contexte sociologique².

Le but de ce texte est de proposer une autre interprétation, largement complémentaire, de ce que pourrait être une histoire sociale des idées, à partir d'une autre acception de l'adjectif social, plus en accord avec ce qu'on appelle généralement l'histoire sociale : l'histoire de la société à travers les groupes sociaux qui la composent. « Social » renverrait ici non à une méthode, rattachée à telle ou telle école sociologique, mais à un intérêt pour le rôle des idées dans les processus de construction des groupes sociaux. En particulier, une telle histoire sociale des idées prendrait comme sources privilégiées les discours tenus par les membres même des groupes sociaux que leurs discours participent à construire, en interaction avec les autres discours tenus sur ces groupes dans le monde social. Cela amènerait alors nécessairement à une modification des bornes des discours considérés comme relevant de l'histoire des idées, pour y intégrer des textes écrits par des gens qui ne sont pas à proprement parler des professionnels de la pensée.

Cette proposition ne va pas de soi : l'opposition entre histoire des idées et histoire sociale n'est pas seulement une opposition structurante du champ académique, c'est aussi le résultat d'un grand partage épistémologique. Selon ce partage, on aurait d'un côté le monde social, non réflexif, étudiable uniquement à travers les pratiques, éventuellement en prenant en compte les mentalités, sur lequel les acteurs eux-mêmes n'auraient rien de significatif à dire ; et d'un autre côté on aurait le monde savant, réfléchissant sur la société, mais à partir d'une position de surplomb par rapport à celle-ci, et en particulier par rapport au monde du travail³. Une

travaux d'orientation marxiste, notamment ceux de Neal Wood et Ellen Meiksins-Wood, comme le rappellent Bonin & Dupuis-Déri (2019). Ce texte a été présenté au colloque « Vers une histoire sociale des idées politiques » de 2015. Merci aux organisateurs, organisatrice et participant.e.s, ainsi qu'à Antoine Aubert et Alexis Cukier pour leurs commentaires sur une version précédente.

² Skinner (2018) ; Skinner (2024). Pour une étude de la réception des travaux de Quentin Skinner en France, voir Matonti (2024).

³ Koselleck (2011) ; Roche (2013).

histoire sociale des idées amènerait au contraire à une réévaluation de ce qu'on considère comme étant une véritable idée, digne d'être étudiée, pour intégrer des discours n'ayant pas nécessairement le format ou la destination des idées savantes. Il s'agit donc là aussi d'un élargissement du projet d'histoire des idées en contexte, mais plutôt du côté du corpus que des méthodes. En effet, un des apports de cette approche a été de repousser les frontières du corpus de l'histoire des idées politiques traditionnelle, centrée sur le canon de supposés grands textes, pour y intégrer des auteurs plus mineurs, principalement pour rendre compte des débats dans lesquels les grands textes s'insèrent⁴. De ce point de vue, l'histoire sociale des idées vise à faire un pas de plus dans cette voie, en examinant comment, et à quelles conditions, on peut faire rentrer dans l'histoire des idées des acteurs étrangers à la production intellectuelle spécialisée.

Le défi est bien sûr d'autant plus grand quand on s'intéresse en particulier aux groupes sociaux dominés, et parmi eux à un groupe défini par construction par le fait que son activité sociale l'éloigne a priori de la production intellectuelle : les travailleurs manuels, les ouvriers⁵. La question du rôle des idées dans la construction de la classe ouvrière au XIX^e siècle est au cœur de nombreux débats historiographiques, depuis les premières propositions de Karl Marx sur la distinction entre classe « en soi » et « pour soi » jusqu'au tournant linguistique contemporain⁶. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'expliquer la situation spécifique de la France, où des discours faits au nom de la classe ouvrière apparaissent plusieurs décennies avant la révolution industrielle et donc l'apparition d'un prolétariat

⁴ Stuurman (2000) ; Skinner (2009).

⁵ Cette approche rejoint ce que l'on peut appeler avec Bonin & Dupuis-Déri (2019) une histoire populaire des idées politiques, fondée sur l'étude des textes des subalternes, avec l'idée que leur expérience de la domination constitue non un obstacle, mais une ressource épistémique. Voir aussi Dupuis-Déri (2013) ; Vigna (2016) ; Frondizi & Fureix (2022) ; Ribard (2023). Cependant, on pourra à bon droit se méfier de l'assimilation d'une histoire des idées ouvrières à une histoire des idées supposément « par en bas », qui réduirait l'expérience ouvrière à une position sociale dominée Cerutti (2015).

⁶ Eley (1992) ; Welskopp (2002) ; Stedman Jones (2006). Il revient à Edward P. Thompson d'avoir magistralement démontré l'importance des idées dans la construction de la classe ouvrière anglaise, en lien avec l'expérience ouvrière, l'histoire politique et les transformations économiques. Il y abat « cette muraille de Chine qui sépare [...] l'histoire de l'agitation ouvrière de l'histoire culturelle et intellectuelle de la nation » et prouve que « la formation de la classe ouvrière relève tout autant de l'histoire politique et culturelle que de l'histoire économique », car elle naît de la rencontre entre la transformation des rapports de production et une figure politique, l'Anglais né libre, construite notamment par Thomas Paine (Thompson 1988, 98 et 174).

d'usine⁷. Cependant, les débats se sont principalement concentrés sur le rôle des idées savantes, en particulier socialistes, dans la construction de la classe ouvrière française, mais très peu sur les textes écrits par des ouvriers⁸.

Pourtant ces textes existent, individuels comme collectifs. Rendre compte de leur contexte d'écriture, des concepts qu'ils mettent en œuvre, voire des théories qu'ils déploient, c'est alors réaliser une double tâche. D'une part, il s'agit de contribuer à l'histoire sociale de la classe ouvrière en mettant en lumière les productions intellectuelles qui ont accompagné sa construction, à rebours d'une histoire centrée sur les seuls effets – bien réels évidemment – de la prolétarianisation des travailleurs manuels au début du XIXe siècle⁹. D'autre part, l'enjeu est de considérer les textes ouvriers pour eux-mêmes, dans leur épaisseur théorique, comme des contributions donc non seulement à l'histoire ouvrière, mais bien à l'histoire des idées politiques, à la théorie politique, à la philosophie. C'est là s'inscrire dans les pas de Jacques Rancière et du projet des *Révoltes logiques*, tentative sans réel équivalent de donner aux textes ouvriers un statut philosophique¹⁰. Mais là où Jacques Rancière a voulu faire pièce à l'idée selon laquelle les textes ouvriers participeraient à la création de la classe ouvrière, pour rendre compte plutôt des chemins d'émancipation pris par des ouvriers qui justement, comme Gabriel Gauny, refusent l'assignation à leur identité de classe¹¹, une histoire sociale des idées ouvrières tenterait de saisir la productivité théorique de textes qui n'entendent pas nécessairement éloigner leurs auteurs du travail et de la classe, mais les y ancrer. Il s'agirait ainsi de saisir des éléments de ce que pourrait être une philosophie politique du travail à partir des écritures du travail elles-mêmes – ce qui implique aussi de se confronter aux risques d'essentialisation et de réduction de la diversité que cela comporte.

On ne saurait, dans le cadre de ce texte, déployer entièrement cette approche ; je me contenterai d'en esquisser quelques éléments. Dans un pre-

⁷ Sewell (1983) ; Moss (1985) ; Cottureau (1986) ; Perrot (1986) ; Noiriel (1986) ; Magraw (1992) ; Berlanstein (1992) ; Jarrige (2012) ; Hayat (2022b).

⁸ Voir par exemple la faible place accordée aux textes ouvriers, voir tout simplement au monde du travail, dans des récents travaux sur le socialisme tels que Honneth (2017) ; Karsenti & Lemieux (2017).

⁹ Johnson (1992) ; LaFrance (2020).

¹⁰ Rancière (1981) ; Gauny (1983) ; Rancière & Faure, éd. (2007) ; Chambarlhac (2013).

¹¹ Sur ce point, voir l'entretien important mené avec Jacques Rancière par Vianney Griffaton pour le Grand Continent : <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/02/09/jacques-ranciere-et-lhistoire-volume-1/>

mier temps, je présenterai quelques jalons de l'histoire des idées ouvrières en France, de la révolution de 1830 jusqu'à la fondation de la Première Internationale en 1864. Dans un deuxième moment, je soulèverai un certain nombre de problèmes méthodologiques posés par cette histoire des idées ouvrières. Ce qui m'amènera, dans un troisième temps, à définir une manière de repenser l'histoire sociale des idées ouvrières, pour y intégrer des pratiques intellectuelles généralement invisibles pour l'histoire des idées, en prenant l'exemple de la typographie parisienne.

2. 1830, 1848, 1864, trois apparitions d'une pensée ouvrière

Dès le début du XIX^e siècle, on peut observer la publication régulière de textes (des manifestes, des journaux, des proclamations) produits au nom de la « classe ouvrière », une expression alors relativement récente dont les occurrences se multiplient très rapidement dans la première moitié du siècle¹². Ces publications sont généralement temporaires, restreintes à des moments de crise politique, ou en tout cas limitées dans le temps. En France, l'émergence dans l'espace public de discours tenus au nom de la classe ouvrière tout entière, par des personnes se définissant eux-mêmes comme ouvriers, date de la révolution de Juillet 1830, lors de laquelle les ouvriers parisiens jouent un rôle crucial. C'est d'abord chez des artisans, des ouvriers de métier, que l'on voit apparaître des discours au nom de la classe ouvrière. Comme le montre notamment William Sewell, après la révolution de 1830, certains ouvriers, notamment à Paris et à Lyon, reformulent leurs revendications traditionnelles dans le langage de la révolution pour se faire entendre du pouvoir. Cela les amène à repenser leur identité en des termes qui transcendent les barrières des métiers, notamment en fondant des journaux dirigés et écrits exclusivement par des ouvriers (*L'Artisan, journal de la classe ouvrière* ; *Le journal des ouvriers* ; *Le Peuple, journal général des ouvriers, rédigé par eux-mêmes*) ainsi qu'en intégrant des sociétés libérales, républicaines ou socialistes dans lesquelles ils rencontrent des intellectuels et des bourgeois¹³.

À ce titre, le journal *L'Écho de la Fabrique, journal industriel et littéraire de Lyon*, apparaît paradigmatique¹⁴. Considérons par exemple l'article « Du progrès social », publié le 9 juin 1833 :

¹² Piguët (1996).

¹³ Sewell (1983).

¹⁴ Frobert, éd. (2010).

Les *prolétaires capables*, les hommes instruits et éclairés, qui n'ont d'autre propriété que leur mérite, les ouvriers intelligents et habiles, qui, dans une foule de circonstances déjà ont montré qu'ils sont aptes à participer à la discussion de leurs propres intérêts, tous ces hommes, *émancipés moralement et intellectuellement*, ont droit aussi à l'*émancipation politique*, que l'aristocratie bourgeoise leur refuse avec tant d'obstination. [...] Le progrès social, qui, comme nous l'avons déjà dit, n'est jamais qu'une émancipation des classes inférieures, consiste aujourd'hui dans cette double émancipation. D'un côté il s'agit de dépouiller de leur ignorance et de leur grossièreté des hommes que leur position actuelle exile pour ainsi dire de la société et de la civilisation. D'un autre côté, il faut relever de leur ilotisme politique tous ces hommes capables, pleins de force, de sève et de vie, et qui finiront par renverser violemment l'organisation actuelle qui les exclut de tout droit politique, si cette organisation ne les adopte et ne les reçoit dans son sein¹⁵.

On voit ici la reprise de catégories présentes dans le vocabulaire politique de l'époque (capacité, émancipation, progrès social...) en le faisant fonctionner dans une théorie politique nouvelle, opposant les « prolétaires » et une « aristocratie bourgeoise » qui leur fait obstacle¹⁶. Les bourgeois sont ainsi décrits comme les nouveaux aristocrates, et les prolétaires, alors privés du droit de vote et limités dans leurs possibilités d'association, le nouveau Tiers-État – et l'auteur de conclure l'article par un parallèle avec la Révolution de 1789 et le fameux *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* d'Emmanuel Sieyès :

Si une conciliation prompte n'intervenait entre l'aristocratie bourgeoise et les prolétaires [...], il s'établirait nécessairement entre eux la même lutte qui existait, il y a cinquante ans entre les nobles et les vilains ; à cette époque, un homme sorti des rangs du clergé fut assez hardi pour poser et discuter les trois questions suivantes : "Qu'est-ce que le tiers-état ? — TOUT. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? — RIEN. Que demande-t-il ? — A ETRE QUELQUE CHOSE." Qu'à la place du mot *tiers-état* on mette le mot *prolétaire*, et l'on trouvera que ces questions sont encore à l'ordre du jour. Or, on se souvient de ce qu'il advint lorsqu'elles furent posées pour la première fois¹⁷.

La répression des insurrections ouvrières lyonnaises et parisiennes de 1831, 1832 et 1834, suivies d'un durcissement de la législation sur la presse et sur les associations, rend ces idées moins audibles à partir de la seconde moitié des années 1830, du fait de la répression. Elles n'en demeurent pas moins présentes, à la fois dans les sociétés secrètes républicaines, chez les parlementaires de l'opposition radicale, ainsi que chez certains militants

¹⁵ *Du progrès social*, « L'Écho de la Fabrique », 9 juin 1833.

¹⁶ J'ai proposé une analyse de ce texte dans Hayat (2016).

¹⁷ *Ivi*.

ouvriers, notamment engagés dans diverses sectes socialistes (saint-simoniens, cabétistes, fouriéristes...). Elle sert de fondement au développement d'une conception commune de la République, comme promesse d'émancipation indissociablement politique et sociale, où le suffrage universel masculin se mêle à l'idée d'une sortie du système de concurrence¹⁸.

La révolution de 1848 met à l'épreuve cette conception de la République, en amenant les républicains, y compris les ouvriers, à s'affronter sur les modalités de sa réalisation concrète¹⁹. Sans rentrer dans le détail du processus, on peut observer qu'au cours du printemps 1848, les républicains désormais au pouvoir adoptent progressivement les institutions et les principes du gouvernement représentatif, contre d'autres interprétations de ce que devaient être la représentation et la citoyenneté dans une République. À mesure des épreuves que constituent les journées du printemps 1848 – le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai – deux conceptions antagonistes de la République se cristallisent progressivement, la République modérée et la République démocratique et sociale. L'opposition entre ces deux formes de République va jusqu'à l'affrontement physique, puisqu'en juin les ouvriers prennent les armes au nom de la République démocratique et sociale, au cours d'une insurrection qui échoue et est réprimée dans le sang, causant le triomphe de la conception modérée de la République.

En 1848, ces débats ne passent pas par la production de livres ou de traités de philosophie politique, mais par des discours de différentes natures : débats parlementaires, articles de journaux, proclamations, procès-verbaux de séances de clubs, affiches, manifestes, etc. Dans ce moment de crise politique, la « désectorisation conjoncturelle de l'espace social »²⁰ fait que la controverse qui a lieu alors entre différentes conceptions de la République met en jeu des acteurs qui ne sont pas principalement des penseurs professionnels, et qui s'affrontent non pas dans le cadre d'une discussion intellectuelle, mais au cours de débats publics et de mobilisations portant sur l'interprétation à donner aux institutions nées de la révolution de février²¹. Dans le temps court de l'événement, les penseurs professionnels n'ont pas vraiment le temps d'écrire et de publier des livres, les interventions prennent nécessairement un autre format, plus direct, dans la

¹⁸ Riot-Sarcey (2002) ; Riot-Sarcey (2016).

¹⁹ Je me permets de renvoyer ici à Hayat (2014).

²⁰ Dobry (2009), 126.

²¹ Pour une présentation plus générale des approches en termes d'épreuves et de controverses, voir Barthe *et al.* (2014) ; Boltanski & Thévenot (1991) ; Lemieux (2007).

rue, dans les clubs et dans les journaux qui naissent par centaines dans les premières semaines qui suivent la révolution²².

C'est d'autant plus le cas que les personnes qui défendent la République démocratique et sociale sont principalement des personnes qui se définissent comme des ouvriers. Les défenseurs de la République démocratique et sociale, au printemps 1848, sont pour la plupart des travailleurs manuels urbains, en particulier parisiens et lyonnais, parlant en tant qu'ouvriers, au nom de la classe ouvrière²³. Par rapport aux ouvriers de 1830, leur situation est substantiellement différente : ils peuvent s'appuyer sur les promesses explicites du nouveau régime d'améliorer la situation des ouvriers, notamment par la proclamation du droit au travail, le 25 février 1848, puis par la création le 28 février d'une Commission de gouvernement pour les travailleurs, siégeant au Palais du Luxembourg²⁴. Face à la montée en puissance des républicains modérés, des ouvriers s'organisent pour faire entendre une voix discordante, ce qui passe entre autres par la création de « journaux rouges » en mai-juin 1848, c'est-à-dire de journaux défendant explicitement une conception démocratique et sociale de la République²⁵.

Parallèlement, après la dissolution de la Commission du Luxembourg, en mai, d'anciens délégués tentent de constituer une nouvelle organisation : la « société des corporations réunies ». Leur « manifeste des délégués des corporations (ayant siégé au Luxembourg) aux ouvriers du département de la Seine », largement reproduit dans les « journaux rouges », synthétise l'ensemble des éléments constitutifs de la République démocratique et sociale. Face au constat des échecs passés, ils proposent « la formation de sections populaires, unitairement centralisées par le comité des délégués du travail. » Ils développent une conception nouvelle de l'organisation ouvrière, se donnant comme but explicite la mise en pratique de rapports économiques nouveaux, directement par les ouvriers, sans attendre de l'État une réforme :

L'État, c'est-à-dire les hommes qui gouvernent le peuple, n'existe qu'aux dépens de l'impôt payé par tout le monde, de l'impôt dont la source vient évidemment du producteur. Supprimez le producteur, et vous anéantissez d'un seul coup les bourge-

²² Cette focalisation sur des textes profanes est inhérente à une perspective de « sociohistoire du temps court » pour reprendre l'expression de Gobille (2008).

²³ J'ai analysé le travail de ces porte-parole ouvriers de la classe ouvrière en 1848 dans Hayat (2022a).

²⁴ Gossez (1968) ; Bruand (2006) ; Andrianopoulos (2023).

²⁵ Gossez (1966) ; Hayat (2015).

ois, les propriétaires, les capitalistes, et vous conduisez l'État à la banqueroute. Donc, l'État c'est le peuple, c'est le producteur. Ceci posé, pourquoi le peuple attendrait-il, peut-être vainement, une organisation sociale qui pourrait tout au plus lui rendre une faible partie de ce qu'il donne volontairement tous les jours à celui qui l'exploite ? Plus d'intermédiaires entre le peuple et le gouvernement ! Que le peuple, sans plus attendre, s'organise donc lui-même ! n'est-il pas souverain, le producteur de toute richesse ? [...] A l'œuvre donc, peuple souverain ! dessille tes yeux, sors de ton obscurité et vois la lumière ! unis tes forces en un seul faisceau, viens mettre fin à tes misères par la sainte association, que les heureux du siècle, dans leur appréhension égoïste, ont l'audace de traiter d'utopie. L'esclavage est aboli ! Viens, prolétaire, viens signer ton émancipation²⁶.

En résumé, le peuple producteur est le peuple souverain ; en s'organisant de façon autonome, en dehors des institutions de la nouvelle République dominée par les conservateurs, il reconstituera un État, fondé sur les citoyens-travailleurs²⁷.

Après juin 1848, et surtout après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en décembre 1851, la répression fait disparaître ce discours ouvrier, comme la répression l'avait fait disparaître au début des années 1830²⁸. On le retrouve une fois de plus, là encore modifié par son contexte d'énonciation, dans le mouvement ouvrier qui se reconstruit dans les années 1860, en particulier avec la formation de l'Association internationale des travailleurs, la Première Internationale. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'une crise politique, mais d'un moment qui est néanmoins particulier : l'intégration des ouvriers français dans une association internationale les force à définir explicitement leur position sur un certain nombre de sujets, et donc à rendre publique une pensée largement tue depuis le coup d'État. On peut notamment se référer au *Mémoire des délégués français* rédigé à l'occasion du Congrès de Genève de 1866, qui entend représenter la position du mouvement ouvrier par le biais de ses délégués élus²⁹. La pensée qui y est développée, reposant sur l'idée d'association autonome des travailleurs

²⁶ *Manifeste des délégués des corporations (ayant siégé au Luxembourg) aux ouvriers du département de la Seine*, « Journal des travailleurs », 8 juin 1848

²⁷ Pour une analyse plus complète de ce texte, voir Hayat (2018).

²⁸ Entre 1848 et 1851, les expériences associatives se multiplient, et avec elles les discours sur la nécessité d'unir les associations, notamment dans l'Union des Associations de Jeanne Deroin et Pauline Rolland, puis dans la Société de la Presse du Travail. Voir Christen *et al.*, éd. (2021) ; Gossez (1968).

²⁹ Sur la première Internationale et la position des ouvriers français, voir *La première Internationale* (1968) ; Cordillot (2010) ; Bensimon *et al.* (2018).

comme moyen de leur émancipation, se situe tout à fait dans la lignée des idées proposées dès 1830 et transformées en 1848 :

Le but de l'Association internationale est nettement défini. Réunir, grouper, pour les rendre plus fructueux, tous les efforts individuels tentés jusqu'ici en vue de l'émancipation du prolétariat par le prolétariat lui-même ; créer, ou tout au moins développer, entre les différentes nations aujourd'hui séparées par des intérêts antagoniques, un lien moral qui, les rendant toutes solidaires, centuple leur force, leur influence, et les conduise, les unes par les autres, vers la réalisation de cet idéal de justice, objet de leur revendication et de leur vœux³⁰.

Les délégués développent ensuite une défense du principe de la coopération, de la libre association des producteurs, comme le fondement de leur émancipation. La construction de la classe ouvrière par des hommes qui, issus de ses rangs, s'en font les représentants, passe par des textes qui développent qui disent la volonté d'unifier cette classe autour de principes communs.

On peut donc trouver, tout au long du XIX^e siècle, différents moments où s'exprime une pensée ouvrière propre, si l'on entend par là une pensée revendiquée par ceux qui l'exposent comme non seulement spécifiques aux ouvriers, mais constitutive de la classe ouvrière comme sujet politique. La révolution de 1830, la révolution de 1848, la formation de la Première Internationale, plus tard le mouvement ouvrier de la fin du Second Empire³¹, puis la Commune, au sein de la Commission du Travail et de l'Échange³², sont autant d'occasions où des idées ouvrières de cet ordre apparaissent dans l'espace public. Dans cette perspective, il semblerait que l'histoire des idées ouvrières trouve là un socle solide : les ouvriers, au XIX^e siècle, ont bien produit régulièrement des œuvres de pensée, selon des formes certes différentes de celles des savants, mais néanmoins bien reconnaissables. Pourtant, une série de questions demeurent, qui rendent l'histoire des idées ouvrières moins assurée qu'il n'y paraît. D'abord, comment être sûrs qu'il s'agit bien d'ouvriers, qu'ils sont bien représentatifs ? Quand on a affaire à un auteur unique, à un penseur, la question ne se pose pas : Rousseau écrivant en tant que Rousseau parle bien au nom de Rousseau. Mais que se passe-t-il dans le passage au collectif ? Deuxième question : comment les ouvriers pensent, dans quels lieux, selon quelles formes, en dehors de ces occasions très spécifiques où on les voit formuler une pensée

³⁰ *Mémoire des délégués français au Congrès de Genève*, in Fribourg (1871, 53).

³¹ Rougerie (2020).

³² Rougerie (2004, 73-93).

dans l'espace public, c'est-à-dire principalement pendant les épisodes révolutionnaires et les moments de constitution d'organisations nouvelles ? Enfin, troisième question, d'où vient cette pensée, à quelles sources les ouvriers puisent-ils, dans ces moments particuliers, pour formuler une pensée propre ? Autant de questions méthodologiques qui doivent trouver une résolution si l'on veut intégrer les idées ouvrières dans le domaine de la philosophie politique.

3. La pensée ouvrière, un objet problématique

Au cœur de ces différentes interrogations, la question qui se pose est celle de la possibilité même pour les ouvriers de produire des œuvres de pensée, en particulier philosophiques. Leurs prises de parole, dans les moments de crise, apparaissent comme des pratiques intellectuelles improbables, exceptionnelles, donc toujours suspectes de n'être que les pensées d'ouvriers exceptionnels, ou au moins d'ouvriers qui ne pensent que dans des circonstances exceptionnelles. C'est d'autant plus le cas que les différents textes cités plus hauts semblent relativement indépendants des traditions de pensée constituées. Il y a des liens entre les ouvriers et les républicains, entre les ouvriers et les socialistes, mais il ne s'agit pas d'une simple adoption, par les ouvriers, d'une pensée savante préexistante³³. Certains éléments de la pensée des canuts lyonnais de 1831, des ouvriers parisiens de 1848, des délégués de l'Internationale, semblent étrangers aux différentes traditions textuelles du XIX^e siècle. Tout se passe comme si des ouvriers, des travailleurs manuels, étaient les sujets d'une tradition intellectuelle spécifique, revendiquée comme proprement ouvrière.

Or il y a des raisons d'être sceptique vis-à-vis d'un tel récit. Il faut bien voir que c'est tout à fait étonnant de voir des travailleurs manuels inventer une pensée politique propre, à la fois cohérente et en rupture avec les discours savants. Cette vision d'un peuple capable, de son propre chef, de développer des idées politiques autonomes, émancipatrices, alternatives à la République bourgeoise, c'est ce que Claude Grignon et Jean-Claude Passeron ont justement qualifié de populisme³⁴. Ils veulent désigner par là la confiance excessive du chercheur dans la capacité des classes populaires à produire de façon autonome des contenus symboliques, oubliant

³³ Pour une analyse des interactions entre pensées ouvrière, socialiste, républicaine, mais aussi féministe, voir Pilbeam (2000).

³⁴ Grignon & Passeron (1989).

les rapports de domination existant dans la société, qui justement privent les dominés de cette autonomie. Gayatri Spivak, qui se demande, dans un article célèbre, si les subalternes peuvent parler, nous a bien mis en garde : les subalternes ne parlent pas, ils et elles sont toujours parlées, sont toujours représentées³⁵. Pierre Bourdieu, dans ses écrits sur la représentation politique, notamment, ne dit pas autre chose : les dominés sont toujours mis devant le choix entre le silence et la dépossession, et ce n'est même pas un choix qu'ils font eux-mêmes, car ce sont seulement leurs porte-parole, toujours auto-proclamés, qui parlent pour eux, et les font exister comme groupe en parlant en leur nom³⁶. On peut aussi penser à ce qu'écrivit Karl Marx, notamment dans *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*. Au XIX^e siècle, les ouvriers peuvent bien exister, du fait de la révolution industrielle, en tant que classe en soi. Mais pour que la classe ouvrière devienne une classe pour soi, représentée symboliquement, c'est-à-dire existant dans les représentations collectives comme classe, il faut qu'elle soit représentée institutionnellement, c'est-à-dire qu'elle ait des porte-parole³⁷. Et cette conscience de classe ne peut venir que de l'extérieur, du parti, du théoricien, du savant qui la met en forme.

Comment alors rendre compte de cette pensée ouvrière, sans tomber dans le populisme, et sans non plus passer dans l'excès inverse, légitimiste, voire misérabiliste, pour reprendre encore les catégories de Grignon et Passeron, c'est-à-dire sans réduire cette pensée ouvrière à une fausse pensée, à une pensée empruntée, radicalement hétéronome, qui serait seulement une réaction à la pensée des dominants, impuissante à sortir des cadres qu'elle impose ? Il me semble qu'une voie existe et est particulièrement féconde pour comprendre l'histoire des idées ouvrières. Il s'agit d'une voie ouverte notamment par les *subaltern studies*, et plus particulièrement par les premiers travaux de ce courant, au début des années 1980, dont le chef de file est alors l'historien indien Ranajit Guha³⁸. Pour résumer, les *subaltern studies* définissent la situation des groupes subalternes comme celle d'une « domination sans hégémonie »³⁹. Ces groupes sont bien dominés, c'est-à-dire que non seulement ils sont sujets à des rapports de pouvoir cristallisés dans les structures sociales, mais ils ont aussi intégré ces rapports

³⁵ Spivak (2009).

³⁶ Bourdieu (1981) ; Bourdieu (1984). Sur la théorie de la représentation de Bourdieu, voir Heurtin (2022).

³⁷ Marx (2002).

³⁸ Guha (2016).

³⁹ Guha (1997).

de pouvoir et ils sont largement dépendants des catégories dominantes s'ils veulent se manifester, prendre la parole, lutter contre leur domination. Cependant, cette domination n'est pas une hégémonie, c'est-à-dire que les catégories de pensée et d'action des dominants ne règnent pas sans partage sur les pratiques et les idées des dominés. Ceux-ci peuvent notamment puiser des ressources dans des cultures populaires que la domination rend invisibles, mais qui continuent néanmoins à exister dans les interstices de la société, dans les espaces privés, dans les modes de solidarité traditionnels⁴⁰.

On n'est pas si loin de l'analyse que fait E.P. Thompson de la classe ouvrière anglaise. Celle-ci se forme comme classe en réinterprétant des traditions populaires qui préexistent à la révolution industrielle et s'ancrent dans des expériences passées de sociabilité, de contestation, de justice populaire, et dans ce qu'il appelle ailleurs une économie morale⁴¹. Si l'on considère de cette manière les idées ouvrières, qui se laissent voir lors de moments de crise, on peut alors trouver une piste de réponse aux questions posées plus haut. L'hypothèse est alors la suivante : au moment des crises politiques, les ouvriers puisent, pour construire leur pensée, dans des éléments de culture populaire, dans des savoirs pratiques, dans des formes de sociabilité et d'association préexistantes, dans des modes traditionnels de protestation⁴². Ces idées ouvrières naissent d'un travail de réinterprétation de ces éléments à l'aune des valeurs et des discours politiques nouveaux, des questions nouvelles qui se posent lors de ces crises, en 1830, en 1848, face à l'industrialisation sous le Second Empire, pendant la Commune. C'est ce qui explique le caractère inédit de ces idées (elles ne viennent pas d'une tradition textuelle identifiable) et son origine ouvrière (elles sont la réinterprétation d'éléments préexistants de culture ouvrière). Toute la question est alors de savoir quels sont ces éléments préexistants, d'où ils viennent, et surtout, pratiquement, comment les historiens des idées peuvent y avoir accès.

Une des difficultés, pour rendre compte des cultures populaires, est l'étendue des faits sociaux à intégrer dans l'analyse. Si l'on considère que les idées ouvrières que l'on peut observer à certains moments particuliers du XIX^e siècle procèdent de réinterprétation d'éléments de culture ouvrière,

⁴⁰ Voir aussi Scott (2009).

⁴¹ Thompson (1971).

⁴² Une mise en œuvre de cette manière de penser la continuité entre représentations, expérience populaire, organisation du travail, mobilisation et idées est proposée pour les ouvriers parisiens par Gribaudi (2014).

la question se pose de savoir quels matériaux font l'objet d'une réinterprétation. Il s'agit là d'un choix méthodologique central. On peut se focaliser sur le langage, comme William Sewell, sur les formes de sociabilité et les traditions communautaires, comme E.P. Thompson, etc. Il me semble que l'apport spécifique d'une histoire sociale des *idées* ouvrières consiste à s'intéresser au travail de réinterprétation, par des ouvriers, des textes et des idées circulant parmi eux. Cette hypothèse semble intuitive au regard de la rapidité et du caractère décentralisé des réinterprétations qui ont lieu au moment des crises politiques. Ce qui est réinterprété dans ces moments, ce sont des idées, des idées qui ont été en partie objectivées dans des textes, des textes qui ont circulé dans certains cercles de sociabilité ouvriers dès avant 1848. Et si l'on veut se situer dans une perspective d'histoire sociale des idées *ouvrières*, on doit accorder une attention spécifique aux textes et aux discours qui ont été produits par des ouvriers. En effet, en dehors des événements particuliers où des ouvriers développent publiquement une pensée politique au nom de la classe ouvrière, on peut aussi observer tout au long du XIX^e siècle une production continue de textes d'origine ouvrière. Simplement, ce sont des textes qui n'ont pas été retenus par l'histoire des idées politiques, pour des raisons qu'il faut justement élucider, formant donc des traditions textuelles souterraines qui doivent être au cœur de l'histoire sociale des idées ouvrières.

Comment expliquer que des ouvriers aient pu dépasser les obstacles qui devraient empêcher leur activité intellectuelle, sans pour autant tomber dans l'interprétation populiste d'une autonomie a priori des productions intellectuelles ouvrières ? Pour le comprendre, il faut comprendre quel est le contexte spécifique dans lequel pensent les ouvriers français au XIX^e siècle. Mon point de départ est l'hypothèse selon laquelle l'interdiction brutale des corporations en 1791 par la loi Le Chapelier et le décret d'Allarde, a constitué un événement fondamental, spécifique à la France, qui met les ouvriers dans l'obligation de s'engager dans des pratiques réflexives sur leurs formes d'organisation⁴³. En effet, ces lois privent les travailleurs de toute existence collective légale. Le monde corporatif, rigide, hiérarchisé, contrôlant la production, laisse la place après 1791 à un monde du travail en voie d'atomisation, sur lequel les ouvriers essaient de reprendre collectivement le contrôle⁴⁴. Ce bouleversement dans les structures sociales

⁴³ Cottureau (2004).

⁴⁴ La question de l'organisation juridique des relations de travail en France au XIX^e siècle est toujours objet de débats et de recherches. Voir notamment Cottureau (2002) ; Cottureau (2006) ; Didry (2016) ; Balois-Proyart (2022).

de la production économique force les ouvriers, s'ils veulent retrouver un contrôle sur leur activité, à réfléchir collectivement sur leurs formes d'organisation dans ce nouvel environnement⁴⁵.

Un concept est ici utile pour saisir le sens et les conditions de possibilité de ces pratiques intellectuelles collectives : le concept développé par Luc Boltanski d'activités « métapragmatiques »⁴⁶. Dans *De la critique*, Luc Boltanski distingue deux régimes d'action en commun, d'action collective : le premier est le registre pragmatique, qui décrit les actions usuelles, habituelles, réalisées en vue d'un but et selon des modèles largement incorporés par les acteurs, par exemple sous forme d'*habitus*. Mais il existe un second type d'actions collectives, qualifiées de métapragmatiques, qui sont « marquées par une élévation du niveau de réflexivité au cours desquels l'attention des participants se déplace de la tâche à accomplir pour se tourner vers la question de savoir comment il convient de qualifier ce qui se passe »⁴⁷. Les lois de 1791, en détruisant les structures qui régissent le monde du travail, forcent les ouvriers à engager des activités de ce type, à s'interroger sur ce qu'il en est de ce qui est, sur ce qu'il faut faire pour reconstruire un monde dans lequel ils peuvent mener des activités en commun, et notamment travailler, s'associer et défendre leurs intérêts. C'est cette réflexion collective forcée qui amène les ouvriers à initier des pratiques intellectuelles collectives, à réfléchir et à écrire des textes qui viennent recadrer leur action commune.

4. Les traditions souterraines de la pensée ouvrière au XIXe siècle : l'exemple de la typographie parisienne

À la fois contexte et objet de la pensée ouvrière, le travail d'organisation des ouvriers s'accompagne de la production matérielle de discours, sous diverses formes, qui ensuite circulent et sont reçus dans différents mondes sociaux. Concrètement, on peut trouver des traces de ces activités mé-

⁴⁵ Ce récit ne reflète qu'imparfaitement la réalité, au sens où les corporations du XVIII^e siècle sont loin d'être hégémoniques dans le monde du travail. Cependant, les formes corporatives avaient une influence même là où les corporations n'avaient pas de contrôle direct (Thillay (2002).), et surtout l'idée que les corporations étaient toutes-puissantes dans l'Ancien Régime est largement répandue au XIX^e siècle, y compris parmi les ouvriers organisés (voir par exemple l'*Almanach des corporations nouvelles* publié par la Société de la presse de travail en 1852).

⁴⁶ Boltanski (2009, 100-115).

⁴⁷ Ivi (107).

tapragmatiques, de ces pratiques intellectuelles des ouvriers organisés. Celles-ci portent sur trois domaines d'activité qui sous l'Ancien Régime étaient pris en charge par les organisations corporatives : la production, l'association et la revendication. Pour codifier les pratiques dans chacun de ces domaines, les ouvriers produisent des textes. On peut ici suivre l'exemple des ouvriers typographes parisiens, dont le rapport à l'écrit est bien sûr particulier du fait de leur métier, comme en témoigne le nombre d'hommes de lettres venus de ce milieu (notamment les théoriciens socialistes Pierre Leroux, Jules Leroux et Pierre-Joseph Proudhon, l'historien Jules Michelet, le chansonnier Pierre-Jean Béranger), et qui de ce fait ont laissé un corpus bien plus important que d'autres métiers⁴⁸. L'imprimerie est une industrie de taille moyenne, la cinquième à Paris au milieu du XIX^e siècle, employant environ dix fois moins de personnes que la première, le textile. Elle connaît néanmoins un grand développement au cours du siècle, passant de 4 500 ouvriers en 1807 à 35 000 en 1901⁴⁹. Ce milieu professionnel est initialement très masculin, mais connaît une féminisation croissante au cours du siècle. Les différences de statut entre métiers (typographes, protes, correcteurs, imprimeurs/conducteurs, margeurs, fondeurs, imprimeurs en taille-douce, lithographes et relieurs) y sont importantes au début du XIX^e siècle mais perdent progressivement en force, notamment du fait de l'introduction des machines (presses mécaniques au début du siècle, puis rotatives autour des années 1860 et enfin linotypes à la fin du siècle)⁵⁰. Ce milieu est pris dans des circuits industriels courts faisant peu intervenir les travailleurs ruraux. Héritière d'une forte tradition de métier née sous l'Ancien Régime, l'imprimerie parisienne connaît au long du siècle de multiples formes d'organisation, la plus importante étant la Société typographique, fondée en 1830 et qui se fond dans la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL) puis dans la Confédération générale du travail (CGT) à la fin du XIX^e siècle.

Au plus près de l'activité de travail, une partie des pratiques intellectuelles ouvrières organisées concernent le processus de production lui-même. Sous l'Ancien Régime, les règles corporatives définissaient strictement les modes de transmission des savoirs liés au travail. La Révolution élimine une partie des barrières à l'exercice d'un métier, mais les questions de la formation et de la circulation des savoir-faire professionnels ne disparaissent pas pour autant. L'organisation, formalisée ou non, vise avant

⁴⁸ Chauvet (1964) ; Rebérioux (1981).

⁴⁹ Laroulandie (1997, 5).

⁵⁰ Jarrige (2007).

tout à la constitution du métier comme réalité technique, marquée par un savoir commun⁵¹. On peut retrouver les traces de ces idées ouvrières sur la production dans les cahiers d'atelier, dans les journaux ouvriers, dans les nombreux traités et manuels techniques publiés pour (et parfois par) les travailleurs, dans les enquêtes ouvrières ou encore dans les procès-verbaux de tribunaux de prud'hommes ou de justice de paix.

Prenons un exemple : un certain Bonaventure Vinçard, imprimeur-libraire qui se définit comme typographe et a été secrétaire de la Société typographique de Paris, écrit en 1806 un ouvrage intitulé *L'art du typographe*, réédité en 1823. C'est un livre très complet dans lequel toutes les techniques de typographie de l'époque sont expliquées. Son but est le suivant :

Former un livre qui pût devenir essentiel dans les imprimeries, et même utile à toutes les personnes qui embrassent la carrière des belles lettres [...], écrire les principes et les choses essentiellement utiles, à rapprocher tout ce qui peut se simplifier, et à écarter tout ce qui implique contradiction, afin que l'homme de lettres puisse, d'un coup-d'œil, se familiariser avec cet art, et que l'élève soit, presque sans effort, conduit au but. J'ai pensé, qu'il ne suffisait pas de décrire un art quelconque, mais qu'il fallait encore mettre sous les yeux de ceux qui peuvent en avoir besoin, les modèles et les moyens d'exécution, qui ne se présentaient pas toujours au désir, parce qu'ils étaient cachés⁵².

Pour reprendre la tripartition des savoirs techniques proposée par François Caron, on est clairement ici dans une tentative de formalisation de savoirs tacites (et non formalisés ou codifiés), le plus souvent transmis oralement et dans le cadre corporatif, et qu'il s'agit de rendre disponible à tous⁵³. Il s'agit, selon un projet qui n'est pas sans lien avec le rapport des Encyclopédistes du XVIII^e siècle aux savoirs, de répandre les bonnes pratiques, qui garantissent l'ouvrage bien fait, dans une économie du savoir technique qui va d'un ouvrier à d'autres ouvriers. Cependant, cette tâche pédagogique va de pair avec un type de discours d'un autre ordre, indissociable, qui vise à définir les bonnes pratiques non seulement techniques, mais aussi morales :

Il existe, dans les deux parties de l'imprimerie, trois classes d'hommes ; la première est celle des personnes instruites, apportant, sans variation, la même attention à leur ouvrage, et jalouses de perfectionner ce qu'elles font : ces personnes sont ap-

⁵¹ Hilaire-Pérez (2000) ; Garçon (2012).

⁵² Vinçard (1823, i-ii).

⁵³ Caron (2010).

pelées, avec raison, artistes. (Elles sont en petit nombre). La seconde classe est celle des routiniers, qu'on appelle ouvriers ordinaires. La troisième est celle des ivrognes, des caleurs, des non-chalants, qui font peu et de très mauvais ouvrage : de cette dernière classe le nombre est malheureusement considérable⁵⁴.

L'auteur décrit aussi les rapports de déférence qui doivent exister entre les apprentis et les maîtres, ainsi que le système d'amendes qui régule l'attribution de responsabilité des fautes entre ouvriers. Il reprend ici explicitement le règlement en vigueur sous l'Ancien Régime, et indique la destination de ces amendes :

Toutes ces amendes doivent être retenues, à la banque la plus prochaine, par le prote, et mises dans sa caisse d'épargnes. Les fonds de cette caisse sont spécialement destinés à donner des secours momentanément aux ouvriers de la maison seulement, qui sont retenus chez eux, pour cause de maladies accidentelles, constatées par un médecin⁵⁵.

Pas de solution de continuité ici entre l'indication de prescriptions techniques, de prescriptions morales et de conseils sur l'organisation des assurances contre la maladie. Au travers de ce manuel technique, on trouve des éléments d'une philosophie du travail prenant en compte ses différentes dimensions, notamment la question de la justice dans les relations de travail. On trouve donc, dans ces formes de transmission des savoirs techniques, une première catégorie de textes qui contribuent à diffuser, parmi les ouvriers, des éléments qui peuvent servir de fondement aux idées ouvrières formées au moment des crises politiques, en participant à y stabiliser un sens de la justice dans les relations de travail. L'expertise que les ouvriers développent sur leur propre métier sert de support aux revendications de contrôle autonome du métier, et les éléments moraux peuvent se transformer, le moment venu, en prescriptions politiques.

Deuxième domaine d'idées ouvrières, l'activité d'organisation. La trace principale de ces idées ouvrières sur l'association est constituée par les règlements et les statuts des organisations, et les textes qui les accompagnent. Les organisations ouvrières ont beau se situer dans une zone légale incertaine, elles n'en produisent pas moins des textes qui entendent régler les rapports en leurs sein, qu'il s'agisse de sociétés de loisir, d'associations de production ou d'organisations proto-syndicales ou syndicales. De la même façon que les règlements d'atelier peuvent, comme le remarque Alain Cottureau, « contribuer à éclairer [l]es univers de légitimité ou illégitimité des rapports

⁵⁴ Vinçard (1823, 188).

⁵⁵ Ivi (218).

patrons/ouvriers »⁵⁶, les règlements d'association nous renseignent sur la construction d'un ordre légitime des rapports entre ouvriers. C'est bien sûr tout particulièrement le cas quand il s'agit d'associations de production, qui peuvent se situer dans la perspective de la construction d'un monde à venir, celui de la coopération entre travailleurs⁵⁷. Chez les typographes, les projets d'association de ce type ont été précoces et détaillés, en particulier celui de Jules Leroux, en 1833, sur la propriété collective des machines⁵⁸. Mais on peut penser que c'est aussi le cas pour les associations, plus limitées, visant à organiser la solidarité entre membres du métier. Ces règlements sont parfois accompagnés d'un préambule ou de commentaires lorsqu'ils font l'objet d'une publication dans un journal ou une brochure, mais même en l'absence de tels textes, ils constituent une source de premier ordre pour saisir la façon dont les ouvriers organisés pensent les relations qui doivent exister entre eux et les règles d'usage des objets et des lieux qu'ils mettent en commun.

Chez les typographes parisiens, la Société typographique organise les compositeurs tout au long du XIX^e siècle. La Société a eu de nombreux règlements, parmi lesquels on peut considérer par exemple celui de 1860. Les typographes essaient alors de retrouver une existence officielle, profitant de l'assouplissement relatif du Second Empire et de sa stratégie de séduction en direction des ouvriers. Bien qu'il soit minimaliste, étant donné le contexte de sa création, le règlement est la mise en application des principes de solidarité qui doivent régir les relations entre ouvriers. Il est écrit que la société a pour but

1° de secourir chacun de ses membres dans la maladie, les infirmités et la vieillesse; 2° de venir en aide, par des prêts d'honneur, aux sociétaires dans la gêne; 3° de secourir les veuves et les orphelins de ses adhérents par des allocations temporaires et régulières, à l'aide d'une cotisation spéciale, facultative aux sociétaires; 4° de faciliter, par tous les moyens dont elle peut disposer, le placement des sociétaires sans travail. [...] Tout sociétaire est tenu d'acquitter exactement ses cotisations; de faire connaître au bureau les maisons où l'on demande des ouvriers, afin de faciliter le placement de ses camarades inoccupés; de se rendre au siège de la société quand il est sans ouvrage, pour y prendre connaissance des demandes qui peuvent y être faites; enfin de visiter les malades sur l'invitation qui lui en est adressée, service qui est de rigueur et qui ne peut être refusé sous peine de perdre le droit aux primes⁵⁹.

⁵⁶ Cottureau, éd. (1984), 7.

⁵⁷ Balois-Proyart (2021) ; Jarrige (2021) ; Ternier (2021).

⁵⁸ Leroux (1833). Sur Jules Leroux, voir Frobert & Drolet (2022).

⁵⁹ Cité dans Société d'économie sociale (1862, 279).

On est ici tout à fait dans les prémisses de ce que Maxime Leroy a appelé la « coutume ouvrière », pour décrire les normes que les syndicats imposent, à la fin du XIX^e siècle, aux ouvriers qui en sont membres⁶⁰. Le règlement est à proprement parler une source de droit, mais un droit auquel on souscrit volontairement, en tant qu'égal, sur un mode plus démocratique, donc, que les relations de subordinations à l'œuvre dans le travail salarié. Faire l'histoire des règlements dans un milieu ouvrier comme celui des typographes permet alors de saisir l'évolution de l'organisation démocratique du travail, qui peut être mobilisée et réinterprétée dans certains moments particuliers, comme les crises politiques.

Enfin, un troisième domaine de production textuelle ouvrière est la revendication. L'activité d'auto-organisation va de pair avec une volonté d'amélioration de la condition ouvrière, que ce soit directement, par la mise en place d'outils collectifs comme des sociétés de secours mutuel, ou indirectement, par la construction d'une organisation capable d'entrer dans un rapport de force avec les patrons, les marchands ou les autorités. Plus facilement accessibles à l'historien, puisqu'elles visent à être exprimées à l'extérieur de l'organisation et qu'elles sont souvent l'objet d'une attention policière, les revendications sont bien des productions intellectuelles, qui révèlent tout un univers de normes, de valeurs et de prises de position sur la classe ouvrière, son rôle et son statut dans la société.

Le 8 mai 1862, six typographes sont jugés pour avoir, deux mois plus tôt, « formé une coalition pour faire cesser en même temps de travailler dans les ateliers » de leur patron, Paul Dupont, et un autre ouvrier typographe est accusé de complicité⁶¹. Ces ouvriers ne sont pas n'importe qui : comme le rappelle leur avocat, « les prévenus ont été désignés par les nombreux suffrages de leurs camarades, soit pour administrer leur Société de secours mutuels, soit pour discuter la révision du Tarif. Ils peuvent être considérés comme les représentants de leur corporation. Aussi la typographie parisienne s'est-elle sentie, pour ainsi dire, elle-même en cause ; et cela explique l'intérêt qui s'attache à la présente affaire »⁶². De fait, on trouve parmi les sept accusés Louis Debock, ancien combattant de 1848, qui a été au cœur des luttes des typographes parisiens durant cette année, et que l'on retrouvera deux ans plus tard dans la commission d'administration de la section parisienne de l'Internationale. Quant au complice, Gauthier, il est tout simplement président de la Société typographique parisienne, nommé

⁶⁰ Leroy (1913).

⁶¹ Lévy (1862, 3). Le compte-rendu du procès est publié par l'avocat des prévenus.

⁶² Ivi (4).

alors par Napoléon III lui-même. Les raisons de la grève sont en apparence simples : il s'agit de protester contre la volonté du patron d'embaucher des femmes comme typographes. L'argument des prévenus est implacable :

L'emploi des femmes comme compositrices n'est interdit par aucune loi, nous dit-on; mais il l'est par la nature. La femme ne peut, à elle seule, remplir le métier de compositrice : elle aurait besoin d'un aide pour lui monter les casses. Ce n'est donc pas un métier de femme. Et il n'est pas bon que les métiers des hommes soient pris par les femmes ni les métiers des femmes par les hommes. La nature a assigné à chaque sexe ses fonctions. D'ailleurs, le patron qui recourt à l'emploi de la femme le fait pour réaliser une économie sur le prix de revient; en d'autres termes, l'introduction des femmes dans l'imprimerie, comme compositrices, est un moyen de faire baisser les salaires⁶³.

Ce dernier point est bien sûr le cœur de l'affaire, même s'il ne faudrait pas sous-estimer la puissance de la division genrée du travail dans l'imaginaire des ouvriers (une division qui ne fait alors pas l'unanimité parmi les ouvriers organisés, comme on peut le voir en 1866 dans le *Mémoire des délégués français* de l'AIT, où la question des femmes fait débat parmi les délégués). C'est sur la question des salaires qu'insiste Louis Debock, en rappelant l'histoire du projet de féminisation de l'imprimerie, et son lien avec une autre question, celle de la mécanisation :

Les typographes, qui avaient eu la délicatesse de ne pas profiter des circonstances favorables de l'année 1848, et qui depuis avaient témoigné une modération jamais démentie, s'étaient vus contraints par le renchérissement de toutes choses à adresser aux maîtres imprimeurs une pétition pour la révision du tarif dans le sens d'une augmentation. Cette pétition, la presque unanimité des typographes de Paris la signa. M. Claye répondit en nous menaçant de ce que M. Dupont réalise maintenant contre nous. Il annonçait aux ouvriers typographes que, s'ils ne se considéraient pas comme dans la meilleure des industries possibles, et s'ils ne renonçaient pas à vouloir améliorer le sort de leur famille, ils seraient punis par l'introduction de machines à composer et de femmes compositrices qui seraient meilleur marché que les machines.⁶⁴

Se dégage ainsi un raisonnement historique sur les rapports de classe et la manière dont le prix du travail, la plus ou moins grande ouverture du marché et les techniques de production sont mis en discussion. Les revendications ouvrières, y compris sur des conflits dont le retentissement est moindre que des grands procès, et qui peuvent concerner un seul atelier, constituent donc une source majeure pour rendre compte du proces-

⁶³ Ivi (6).

⁶⁴ Ivi (9).

sus de construction et de transmission des idées ouvrières. Cela vaut bien sûr pour les revendications d'améliorations des conditions de travail, mais aussi pour certaines revendications, comme l'interdiction du travail des femmes dans certains métiers, qui nous renseignent sur des aspects mal connus mais cruciaux de la formation genrée de l'identité ouvrière au XIX^e siècle⁶⁵. Il en découle, là aussi, des éléments d'une théorie de la justice, dont l'occasion d'énonciation est circonscrite, mais qui peut participer à définir une philosophie ouvrière du travail.

Produites par les travailleurs organisés, les idées portant sur la production, l'association et les revendications changent de statut une fois qu'elles se trouvent matérialisées dans des discours, en particulier sous forme écrite. Formées localement, au plus près des lieux de travail et de sociabilité des ouvriers, ces idées circulent et se trouvent réinterprétées, récupérées, transformées à la fois par d'autres collectifs de travailleurs et par des acteurs n'appartenant pas au monde ouvrier. Ce sont ces idées qui se trouvent condensées, reformulées, au moment des crises politiques du XIX^e siècle, dans les manifestes constitutifs du mouvement ouvrier. Bien sûr, ce mouvement de production et de réinterprétation ne se fait pas de manière complètement autonome, endogène au monde du travail. Les savoirs ouvriers sont en permanence aux prises avec d'autres tentatives de codification, extérieures au monde ouvrier. Ainsi, au XIX^e siècle, les savoirs sur la production sont l'objet d'entreprises de formalisation et de codification, liées à la révolution industrielle et au développement du machinisme, qui échappent en grande partie aux travailleurs eux-mêmes⁶⁶. On peut penser ici à la montée en puissance des experts, des ingénieurs, des institutions d'enseignement professionnel comme le Conservatoire des arts et métiers, qui acquièrent un rôle nouveau avec la disparition des corporations, celui d'être les détenteurs des savoirs nécessaires à la production – et donc les acteurs privilégiés de leur transmission⁶⁷. Pour ce qui est de l'association, les traditions ouvrières se trouvent confrontées à un large mouvement d'homogénéisation des règles de l'existence collective, dont le cœur est le concept de représentation, et qui amène les associations ouvrières à se fondre dans des organisations partisans et syndicales représentatives⁶⁸. Enfin, les revendications autonomes des ouvriers se heurtent

⁶⁵ Voir par exemple Harden Chenut (2005) ; Heerma van Voss & Linden, éd. (2002) ; Rose (1988).

⁶⁶ Jarrige (2009).

⁶⁷ Belhoste (2003) ; Christen (2015) ; Fontanon *et al.*, éd. (1994) ; Lembré (2013).

⁶⁸ Offerlé (1984) ; Soubiran-Paillet (1999).

à l'apparition, au sein des mouvements ouvriers puis des partis socialistes et des syndicats, de penseurs professionnels, monopolisant la production doctrinale. La perspective révolutionnaire ouverte par ces penseurs (des concepteurs d'utopie aux socialistes dits scientifiques) tout à la fois élargit l'horizon des possibles pour les revendications ouvrières et participe à la dépossession des ouvriers – en particulier parce qu'elle s'appuie sur un savoir spécialisé, séparé de l'activité productive⁶⁹. Le propre d'une histoire sociale des idées ouvrières n'est alors pas d'ignorer ces autres sources, mais de comprendre leur interaction avec des traditions textuelles spécifiques, endogènes au monde ouvrier, fondant des savoirs irréductibles aux modèles savants se développant en parallèle chez les penseurs professionnels. S'il est possible de penser une philosophie politique à partir des écrits du travail, ce n'est pas en autonomie de toutes les traditions philosophiques savantes, mais plutôt en saisissant la manière dont les ouvriers, face aux tâches de production, d'organisation et de revendication, construisent des éléments épars d'une philosophie qu'on peut considérer en tant que telle, et non comme une simple source de renseignements sur le monde ouvrier.

Les ouvriers, on le voit, sont bien des producteurs d'idées politiques. C'est notamment le cas au moment des crises politiques, mais la production intellectuelle qui a lieu alors s'intègre dans une histoire plus souterraine et plus continue de pratiques intellectuelles ouvrières. Même en temps normal, les ouvriers produisent des idées, mais pas n'importe quels ouvriers et pas dans n'importe quelles conditions. En France, c'est la situation nouvelle née de la destruction du monde corporatif, qui donne à ces pratiques intellectuelles ouvrières leur nécessité. Les textes, souvent collectifs, produits par les ouvriers, en conflit avec d'autres traditions textuelles et d'autres dispositifs de production de savoirs sur le monde ouvrier, ne sont pas immédiatement engagés dans des controverses publiques, ce qui explique en partie que l'histoire des idées politiques les ignore. Mais ce sont des idées qui sont réutilisables dans l'espace public, sous certaines conditions, par exemple au moment d'une crise politique. Ces traditions ne sont pas des traditions savantes, mais elles passent par des textes, et sont donc étudiables avec les méthodes de l'histoire des idées.

Il me semble qu'on a là une voie possible pour le renouvellement des sources de la philosophie politique, par l'intégration d'écritures du travail saisies d'une part, en amont, dans leur ancrage dans les mondes mêmes

⁶⁹ Prochasson (1997).

du travail, et d'autre part, en aval, dans leur cristallisation dans des écrits ayant bien pour vocation de participer aux débats publics, en situation de crise. Parce qu'ils entendent traduire, dans un langage acceptable dans l'espace public, des idées et des valeurs présentes dans le monde du travail, on y trouvera certainement la trace d'un langage bourgeois, voire de traditions savantes de pensée. Si cela n'invalide pas leur caractère ouvrier – après tout, ce sont bien des ouvriers qui choisissent d'emprunter tel ou tel langage, concept ou auteur pour faire valoir leur point de vue – cela rend d'autant plus pertinente leur intégration dans la grande conversation qui constitue la philosophie politique⁷⁰. De longue date, il existe un lien fort entre l'histoire des idées et la théorie politique : en retrouvant l'histoire des luttes idéologiques du passé, notamment pour la détermination du sens des concepts politiques, on en met au jour des acceptions alternatives, qui éclairent la compréhension présente que l'on peut avoir de ces concepts⁷¹. Dès lors, la réduction de l'histoire des idées à l'étude des « grands penseurs » est non seulement problématique sur un plan historique (car rien ne permet de dire que ce sont bien ces penseurs et leurs textes qui ont eu un rôle central dans la production et la diffusion des idées, et donc dans les changements idéologiques et conceptuels⁷²), mais aussi d'un point de vue philosophique : c'est se priver d'un pan entier des raisonnements théoriques et normatifs du passé, et donc d'une grande partie des significations possibles des concepts politiques. De ce point de vue, l'histoire sociale des idées ouvrières, en tant qu'elle vise un élargissement des sources de l'histoire des idées pour inclure les écrits du travail, peut contribuer à renouveler la philosophie politique.

Bibliographie

- Andrianopoulos C. (2023), *Louis Blanc et l'organisation du travail dans la première moitié du XIXe siècle*, Thèse de doctorat, EHESS: Paris.
- Ball T. (2006), *Must Political Theory Be Historical?*, “Contributions to the History of Concepts”, 2, 1: 7-18.
- Balois-Proyart J.-C. (2021), *Subvertir la discipline marchande du travail. Le cas de la « Société générale pour la fabrique des rubans » de Saint-Étienne (1841-1842)*, in Christen C., Fayolle C., Hayat S. (éds.), *S'unir, tra-*

⁷⁰ Rorty *et al.*, éd. (1984).

⁷¹ Ball (2006) ; Taylor (1984).

⁷² Chartier (1990, 3)

- vaiquer, résister: Les associations ouvrières au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 81-106.
- Balois-Proyart J.-C. (2022), *Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand : de la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)*, Thèse de doctorat: Paris 1.
- Barthe Y., Blic D. de, Heurtin J.-P., Lagneau É., Lemieux C., Linhardt D., Moreau de Bellaing C., Rémy C., Trom D. (2014), *Sociologie pragmatique : mode d'emploi*, "Politix", 103: 175-204.
- Belhoste B. (2003), *La formation d'une technocratie: l'École polytechnique et ses élèves de la Révolution au Second Empire*, Paris: Belin.
- Bensimon F., Quentin D., Moisan J. (eds.) (2018), *Arise Ye Wretched of the Earth: The First International in a Global Perspective*, Leiden -Boston: Brill.
- Berlanstein L. R. (1992), *The Distinctiveness of the Nineteenth-Century French Labor Movement*, "The Journal of Modern History", 64, 4: 660-685.
- Boltanski L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris: Gallimard.
- Bonin H., Dupuis-Déri F. (2019), *Quelle approche pour quelle histoire des idées politiques ?*, "Revue française d'histoire des idées politiques", 49: 273-303.
- Bourdieu P. (1981), *La représentation politique – éléments pour une théorie du champ politique*, "Actes de la recherche en sciences sociales", 36-37: 3-24.
- (1984), *Délégation et fétichisme politique*, "Actes de la recherche en sciences sociales", 52-53: 49-55.
- Bruand F. (2006), *La Commission du Luxembourg en 1848*, in Démier F., (éd.), *Louis Blanc : un socialiste en République*, Paris: Créaphis, 107-131.
- Caron F. (2010), *La dynamique de l'innovation changement technique et changement social (XVIe-XXe siècle)*, Paris: Gallimard.
- Cerutti S. (2015), *Who is below ? E. P. Thompson, historien des sociétés modernes : une relecture*, "Annales. Histoire, Sciences Sociales", 70, 4: 931-956.
- Chambarlhac V. (2013), « *Nous aurons la philosophie féroce* ». *Les Révoltes logiques, 1975-1981*, "La Revue des revues", 49: 30-43.

- Chartier R. (1990), *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris: Éd. du Seuil.
- Chauvet P. (1964), *Les ouvriers du livre en France: de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris: M. Rivière.
- Christen C. (2015), *Jalons pour une histoire de l'éducation industrielle destinée aux ouvriers adultes au XIXe siècle*, "Les Études Sociales", 159: 3-9.
- Christen C., Fayolle C., Hayat S., (éds.) (2021), *Le mouvement des associations de travailleurs au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Cordillot M. (2010), *Aux origines du socialisme moderne: la Première Internationale, la Commune de Paris, l'Exil recherches et travaux*, Ivry-sur-Seine: Éd. de l'Atelier.
- Cottureau A. (1986), *The distinctiveness of working-class cultures in France, 1848-1900*, in Zolberg A. R., Katznelson I., (éds.), *Working-class formation: nineteenth-century patterns in Western Europe and the United States*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 111-154.
- (2002), *Droit et bon droit*, in "Annales. Histoire, Sciences Sociales", 57, 6: 1521-1557.
- (2004), *La désincorporation des métiers et leur transformation en "publics intermédiaires": Lyon et Elbeuf, 1790-1815*, in Kaplan S. L., Minard P. (éds.), *La France, malade du corporatisme ? : XVIIIe-XXe siècles*, Paris: Belin, 97-145.
- (2006), *Sens du juste et usages du droit du travail: une évolution contrastée entre la France et la Grande-Bretagne au xixe siècle*, "Revue d'histoire du XIXe siècle", 33: 101-120.
- (éd.) (1984), *Les règlements d'ateliers: 1798-1936*, Paris: Bibliothèque nationale.
- Didry C. (2016), *L'institution du travail: Droit et salariat dans l'histoire*, Paris: La Dispute.
- Dobry M. (2009), *Sociologie des crises politiques: la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Dupuis-Déri F. (2013), *Vers un manifeste pour la libération des idées politiques*, in Giroux D., Karmis D. (éds.), *Ceci n'est pas une idée politique: Réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques*, Québec: Presses Université Laval, 423-441.
- Eley G. (1992), *De l'histoire sociale au "tournant linguistique" dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980*, "Genèses", 7: 163-193.

- Fontanon C., Saint-Paul R., Andia B. de (éds.) (1994), *Le conservatoire national des arts et métiers au coeur de Paris: 1794-1994*, Paris: Conservatoire national des arts et métiers.
- Fribourg E. (1871), *L'Association internationale des travailleurs*, Paris: A. Le Chevalier.
- Frobert L., Drolet M. (2022), *Jules Leroux, d'une philosophie économique barbare*, Lormont: Editions Le Bord de l'eau.
- Frobert, L., (éd.) (2010), *"L'Écho de la fabrique": naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834*, Lyon: ENS éd., Institut d'histoire du livre.
- Fronzizi A., Fureix E. (2022), *Introduction. Vous avez dit « écritures populaires » ?*, "Revue d'histoire du XIXe siècle", 65, 2: 9-22.
- Garçon A.-F. (2012), *L'imaginaire et la pensée technique: une approche historique, XVIe-XXe siècle*, Paris: Classiques Garnier.
- Gauny L. G. (1983), *Le Philosophe plébéien*, Paris, Saint-Denis: Maspero, Presses universitaires de Vincennes.
- Gobille B. (2008), *L'événement Mai 68*, "Annales. Histoire, Sciences Sociales", 63, 2: 321-349.
- Gossez R. (1966), *Presse parisienne à destination des ouvriers, 1848-1851*, in Godechot J. (éd.), *La presse ouvrière, 1819-1850: Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie*, Bures-sur-Yvette: Société d'histoire de la Révolution de 1848, 123-190.
- (1968), *Les ouvriers de Paris. 1: L'Organisation, 1848-1851*, Paris: Société d'histoire de la Révolution de 1848.
- Gribaudo M. (2014), *Paris ville ouvrière: une histoire occultée (1789-1848)*, Paris: La Découverte.
- Grignon C., Passeron J.-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris: Gallimard Le Seuil.
- Guha R. (1997), *Dominance without hegemony: history and power in colonial India*, Cambridge: Harvard University Press.
- Guha R. (2016), *Quelques questions concernant l'historiographie de l'Inde coloniale*, "Tracés. Revue de Sciences humaines", 30: 189-201.
- Harden Chenut H. (2005), *The fabric of gender: working-class culture in Third Republic France*, University Park (Pa.): Pennsylvania State University Press.
- Hauchecorne M., Matonti F. (2017), *Actualité de l'histoire sociale des idées politiques*, "Raisons politiques", 67, 3: 5-10.
- Hayat S. (2014), *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris: Seuil.

- Hayat S. (2015), *Les journaux ouvriers du « printemps rouge »*. *Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs*, in Bouchet T. et al. (éds.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir. 1825-1852*, Paris: la Découverte, 293-306.
- Hayat S. (2016), *Républicains, socialistes et ouvriers face à l'émancipation des travailleurs (1830-1848)*, "Revue du MAUSS", 48, 2: 135-150.
- (2018), *Working-class socialism in 1848*, in Moggach D., Stedman Jones G. (éds.), *The 1848 Revolutions and European Political Thought*, Cambridge: Cambridge University Press, 120-139.
- (2022a), *Porte-paroles ouvriers et construction de la classe ouvrière autour de la révolution de 1848*, in Hayat S., Kaciac N., Passard C., (éds.), *Le porte-parole: Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*, Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 83-102.
- (2022b), *Conceptualisations of Labour and the Making of the French Working Class in the 1830s*, "Redescriptions: Political Thought, Conceptual History and Feminist Theory", 25, 1: 5-26.
- Heerma van Voss, A. F., Linden, M. van der, (éd.) (2002), *Class and other identities: gender, religion and ethnicity in the writing of European labor history*, New York: Berghahn Books.
- Heurtin J.-P. (2022), *Contrepoint. Défétichiser le politique*, in Hayat S., Kaciac N., Passard C., (éd.), *Le porte-parole : Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*, Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 309-342.
- Hilaire-Pérez L. (2000), *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris: Albin Michel.
- Honneth A. (2017), *L'idée du socialisme: Un essai d'actualisation*, Paris: Gallimard.
- Jarrige F. (2007), *Le mauvais genre de la machine*, "Revue d'histoire moderne et contemporaine", 54, 1: 193-221.
- Jarrige F. (2009), *Au temps des tueuses de bras: les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle, 1780-1860*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Jarrige F. (2012), *Discontinue et fragmentée? Un état des lieux de l'histoire sociale de la France contemporaine*, "Histoire, économie & société", 31, 2: 45-59.
- Jarrige F. (2021), *S'associer pour civiliser les mécaniques ? Imaginaires et pratiques des imprimeurs-typographes autour de 1830*, in Christen C., Fayolle C., Hayat S., (éds.), *S'unir, travailler, résister : Les associations ouvrières au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 29-46.

- Johnson C. H. (1992), *Patterns of Proletarianization*, in *The Industrial Revolution and Work in Nineteenth-Century Europe*, Londres: Routledge.
- Karsenti B., Lemieux C. (2017), *Socialisme et sociologie*, Paris: Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Koselleck R. (2011), *Histoire sociale et histoire des concepts*, in *L'expérience de l'histoire*, Paris: Éd. Points, 135-158.
- (1968), *La première Internationale: l'institution, l'implantation, le rayonnement : Paris, 16-18 nov. 1964*, Paris: Éditions de Centre National de la Recherche Scientifique.
- LaFrance X. (2020), *The Making of Capitalism in France: Class Structures, Economic Development, the State and the Formation of the French Working Class, 1750-1914*, Chicago, Ill: Haymarket Books.
- Laroulandie F. (1997), *Les ouvriers de Paris au XIXe siècle*, Paris: Éd. Christian.
- Lembré S. (2013), *L'école des producteurs : aux origines de l'enseignement technique, 1800-1940*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Lemieux C. (2007), *À quoi sert l'analyse des controverses ?*, "Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle", 25: 191-212.
- Leroux J. (1833), *Aux ouvriers typographes. De la Nécessité de fonder une association ayant pour but de rendre les ouvriers propriétaires des instruments de travail*, Paris : Héran.
- Leroy M. (1913), *La Coutume ouvrière*, Paris: Giard.
- Lévy A. (1862), *Mémoire pour les ouvriers typographes*, Paris: Librairie Poulet-Malassis.
- Magraw R. (1992), *A history of the French working class*, Oxford: Blackwell.
- Marx K. (2002), *Les Luites de classes en France*, Paris: Gallimard.
- Matonti F. (2012), *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, "Revue d'histoire moderne et contemporaine", 59, 4bis: 85-104.
- Matonti F. (2024), *De l'histoire conceptuelle à la pensée critique. Quelques hypothèses sur la réception française de l'œuvre de Quentin Skinner*, "Raisons politiques", 93: 31-57.
- Moss B. H. (1985), *Aux origines du mouvement ouvrier français : le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Paris: les Belles lettres.
- Noiriel G. (1986), *Les Ouvriers dans la société française: XIXe-XXe siècle*, Paris: Seuil.
- Offerlé M. (1984), *Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914*, "Annales ESC", 39, 4: 681-716.
- Passard C. et al., (2024), *Les idées politiques comme faits sociaux: Terrains, méthodes d'enquête, analyses*, Neuilly: Atlande.

- Perrot M. (1986), *On the formation of the French working class*, in Zolberg A. R., Katznelson, I., (éds.), *Working-class formation: nineteenth-century patterns in Western Europe and the United States*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 71-110.
- Piguet M.-F. (1996), *Classe, histoire du mot et genèse du concept: des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Pilbeam P. M. (2000), *French Socialists Before Marx: Workers, Women and the Social Question in France*, Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Prochasson C. (1997), *Les intellectuels et le socialisme: XIXe-XXe siècle*, Paris: Plon.
- Pudal B. (2006), *De l'histoire des idées politiques à l'histoire sociale des idées politiques*, in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., (éds.), *Les formes de l'activité politique: éléments d'analyse sociologique, du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris: Presses universitaires de France, 185-192.
- Rancière J. (1981), *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris: Fayard.
- Rancière J., Faure A. (2007), *La parole ouvrière : 1830-1851*, Paris: la Fabrique.
- Rebérioux M. (1981), *Les Ouvriers du livre et leur fédération: un centenaire 1881-1981*, Paris: Temps actuels.
- Ribard D. (2023), *Le Menuisier de Nevers: Poésie ouvrière, fait littéraire et classes sociales*, Paris: Seuil.
- Riot-Sarcey M. (2002), *De "l'universel" suffrage à l'association, ou "l'utopie" de 1848*, in Mayaud, J.-L., (éd.), *1848 : actes du colloque international du cent cinquantième, tenu à l'Assemblée nationale à Paris, les 23-25 février 1998*, Paris: Creaphis, 47-57.
- Riot-Sarcey M. (2016), *Le procès de la liberté: une histoire souterraine du XIXe siècle en France*, Paris: La Découverte.
- Roche D. (2013), *Histoire des idées, histoire sociale : l'exemple français*, "Revue d'histoire moderne et contemporaine", 59, 4-5: 9-28.
- Rorty R., Schneewind J. B., Skinner Q., (éds.) (1984), *Philosophy in history: essays on the historiography of philosophy*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Rose S. O. (1988), *Gender antagonism and class conflict: Exclusionary strategies of male trade unionists in nineteenth century Britain*, "Social History", 13, 2: 191-208.
- Rougerie J. (2004), *Paris libre, 1871*, Paris: Éd. du Seuil.

- (2019), *Eugène Varlin: Aux origines du mouvement ouvrier*, Paris: Éditions du Détour.
- Scott J. C. (2009), *La domination et les arts de la résistance: fragments du discours subalterne*, Paris: Amsterdam.
- Sewell W. H. (1983), *Gens de métier et révolutions: le langage du travail, de l'Ancien régime à 1848*, Paris: Aubier-Montaigne.
- Skinner Q. (2009), *Hobbes et la conception républicaine de la liberté*, Paris: A. Michel.
- (2018), *Visions politiques : Volume 1, Sur la méthode*, Paris: Droz.
- (2024), *L'histoire, la philosophie politique et l'École de Cambridge*, "Raisons politiques", 93: 15-30.
- Skornicki A., Gaboriaux C. (2017), *Vers une histoire sociale des idées politiques*, Villeneuve-d'Ascq, France: Septentrion.
- Skornicki A., Tournadre-Plancq J. (2015), *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris: la Découverte.
- Société d'économie sociale (1862), *Notes*, in "Les Ouvriers des des mondes", 4: 270-282.
- Soubiran-Paillet F. (1999), *L'invention du syndicat, 1791-1884: itinéraire d'une catégorie juridique*, Paris: Maison des sciences de l'homme, Réseau européen Droit et société, LGDJ.
- Spivak G. C. (2009), *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris: Éd. Amsterdam.
- Stedman Jones G. (2006), *De l'histoire sociale au tournant linguistique et au-delà. Où va l'historiographie britannique ?*, "Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle", 33: 143-166.
- Stuurman S. (2000), *The Canon of the History of Political Thought: Its Critique and a Proposed Alternative*, "History and Theory", 39, 2: 147-166.
- Taylor C. (1984), *Philosophy and its history*, in Rorty R., Schneewind J. B., Skinner Q. (éds.), *Philosophy in history: essays on the historiography of philosophy*, Cambridge: Cambridge university press, 17-30.
- Ternier C. (2021), *Etre des travailleurs libres: le modèle des coopératives de production comme forme institutionnelle d'une économie démocratique*, Le Kremlin-Bicêtre: Mare & Martin.
- Thillay A. (2002), *Le faubourg Saint-Antoine et ses "faux ouvriers" la liberté du travail à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Seyssel: Champ Vallon.
- Thompson E. P. (1971), *The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century*, "Past & Present", 50: 76-136.

Samuel Hayat

- (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris: Gallimard le Seuil.
- Vigna X. (2016), *L'espoir et l'effroi: luttes d'écritures et luttes de classes en France au XXe siècle*, Paris: La Découverte.
- Vinçard B. (1823), *L'art du typographe* (2^{ème} édition), Paris: chez l'auteur.
- Welskopp T. (2002), *L'histoire sociale du XIXe siècle : tendances et perspectives*, "Le Mouvement Social", 200: 153-162.